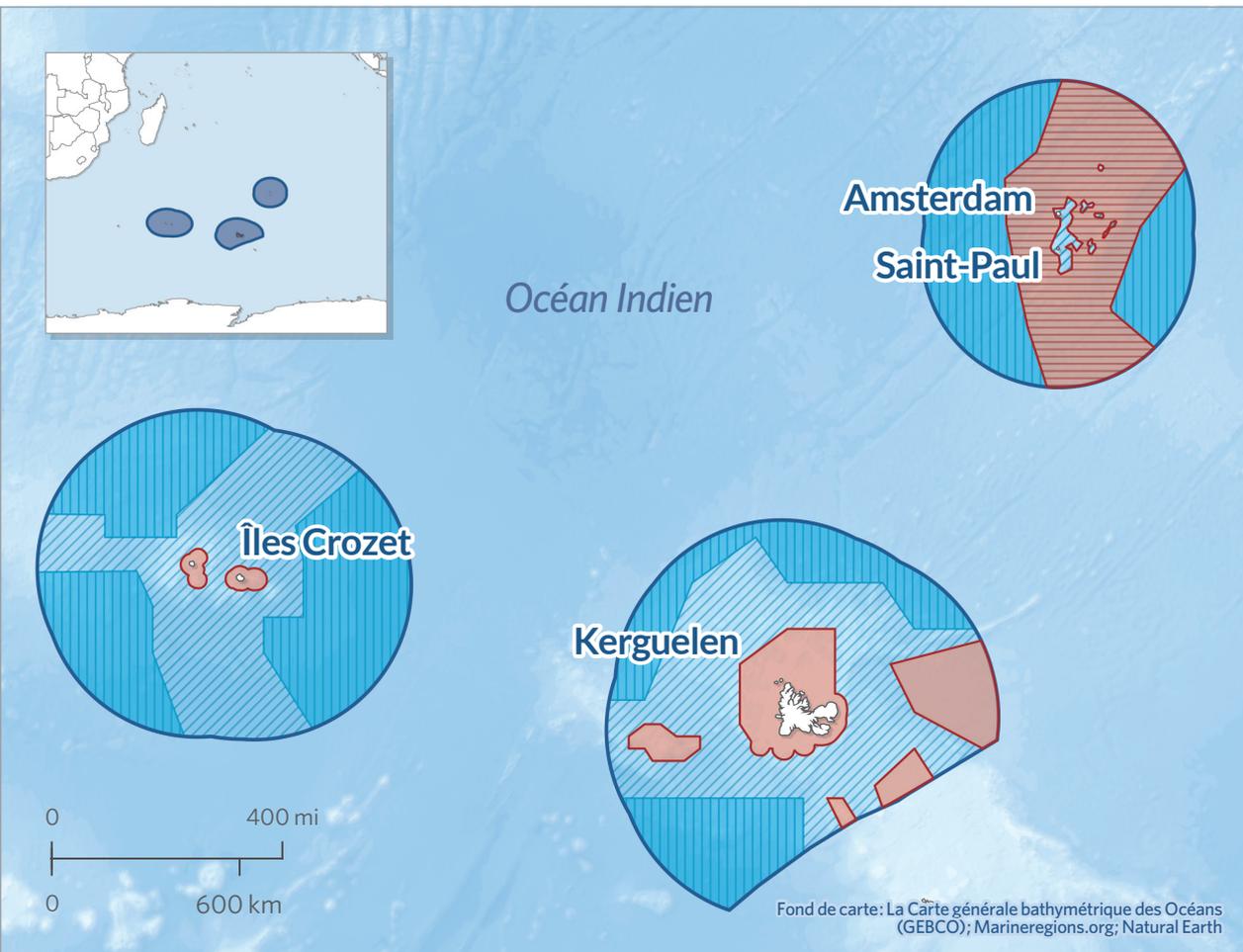


La décision de la France renforce la protection du sud de l'océan Indien

La mesure concerne la protection totale de 250 000 km² autour des îles Saint-Paul et Amsterdam



- Zone entièrement protégée existante
- Zone entièrement protégée proposée
- Zone partiellement protégée existante
- Zone partiellement protégée proposée

— Zone économique exclusive de la France

Source : « Projet de décret relatif à l'extension de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises », ministère français de la Transition écologique, consultation le 3 février 2022